CA Mont de Marsan Agglomération (Siren : 244000808)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Mont-de-Marsan
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1998
Date d'effet	31/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Charles DAYOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	575 avenue du Maréchal Foch
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40000 Mont de Marsan
Téléphone	05 58 46 64 10
Fax	05 58 46 64 19
Courriel	communaute@agglo-marsan.fr
Site internet	www.agglo-marsan.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	55 741

Densité moyenne	115,73

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Benquet (214000374)	1 765
40	Bostens (214000507)	202
40	Bougue (214000515)	780
40	Bretagne-de-Marsan (214000556)	1 570
40	Campagne (214000614)	1 042
40	Campet-et-Lamolère (214000622)	406
40	Gaillères (214001034)	626
40	Geloux (214001117)	729
40	Laglorieuse (214001398)	562
40	Lucbardez-et-Bargues (214001620)	585
40	Mazerolles (214001786)	670
40	Mont-de-Marsan (214001927)	31 517
40	Pouydesseaux (214002347)	950
40	Saint-Avit (214002503)	660
40	Saint-Martin-d'Oney (214002743)	1 433
40	Saint-Perdon (214002800)	1 741
40	Saint-Pierre-du-Mont (214002818)	9 893
40	Uchacq-et-Parentis (214003204)	610

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 39

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés*
- Lutte contre les nuisances sonores *Lutte contre les nuisances sonores*
- Lutte contre la pollution de l'air *lutte contre la pollution de l'air*
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales *la communauté pourra s'associer dans le cadre des schémas départementaux à toutes actions concourant à la protection et mise en valeur de l'environnement. gestion des cours d'eau*
Sanitaires et social

- Action sociale *étude et mise en place d'un CIAS chargé des actions sociales plus particulièrement en direction des personnes âgées, des jeunes et de la petite enfance création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes gestion par le CIAS*
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville *animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique d'intérêt communautaire IC s'applique au Fonds d'Aide aux Jeunes et au Chantier d'Insertion du Marsan*
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales *acquisition, et aménagement et entretien pour la création de zones d'activité économique d'IC IC création des zones d'activités répondant à au moins 2 des 4 vritères suivants : emprise supérieure à 5 ha d'un seul tenant installation minimale de 3 entreprises localisation à proximité de points de raccordement aux réseaux facilitant la viabilisation localisation à proximité de réseaux routiers ou ferrés structurants - aménagement , entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique d'intérêt communautaire IC zones créées par la communauté*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément *à compter du 1er juillet 2015, actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire, gestion d'une unité de production culinaire.*
- Activités péri-scolaires *à compter du 1er juillet 2015, actions dans le domaine scolaire, périscolaire et estrascolaire*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *études générales d'urbanisme et d'aménagement, élaboration et gestion de documents d'urbanisme d'ensemble (SCOT) à l'exclusion des PLU, des cartes communales, de la délivrance des autorisations d'occupation des ols des permis de construire et autres documents d'urbanisme*
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme *études générales d'urbanisme et d'aménagement, élaboration, approbation, suivi et révision des documents d'urbanisme d'ensemble et d'aménagement (notamment SCOT, PLUI, PLU ou document en tenant lieu, carte communale) à l'exclusion de la délivrance des autorisations d'occupation des sols et des permis de construire et autres documents d'urbanisme*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire IC ZAC à caractère économique conformément aux critères définis pour la création des zones d'activité*
- Constitution de réserves foncières *acquisition, gestion et rétrocession à des tiers des réserves foncières*
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports *organisation des transports urbains IC transport urbain de personnes à l'intérieur du périmètre du PTU correspondant au ressort territorial de la communauté*
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie *aménagement entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire (goudronnée et classée dans le domaine public)*
- Signalisation *aménagement entretien de la signalisation, les communes gardent l'entretien des feux tricolores*
- Parcs de stationnement *création et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parcs de stationnement destinés à l'évitement de circulation intra muros)*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *étude et aménagement de tout équipement touristique d'IC (site de la base nautique de Menasse) études pour la création de circuits touristiques actions visant à la valorisation de la communauté création d'un office de tourisme communautaire*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *développement et mise en oeuvre d'un PLH*
- Politique du logement non social
- Politique du logement social *- politique du logement social d'intérêt communautaire IC étude et mise en place d'un observatoire du logement et actionnariat dans les SA HLM intervenant sur le territoire communautaire - actions et aides financières en faveur du logement social d'IC IC garantie des annuités d'emprunts des bailleurs sociaux - réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat (IC défini par le PLH et le SCOT)*
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées *Actions en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire (IC défini par le PLH)*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti *Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire (IC défini par le PLH) construction et gestion de logements locatifs conventionnés d'IC IC à la demande des maires ou du conseil communautaire sous réserve d'obtention de PLS)*
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *- création et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage - création gestion d'un chenil fourrière*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SIRS des Petites Landes (200052835)	SM fermé	2 329
40	SIRP de la vallée des Longs (200052850)	SM fermé	2 715
40	SIRS de Ygos et Geloux (200052868)	SM fermé	2 061
33	SM d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Landes de Gascogne (253301402)	SM ouvert	277 936
40	Syndicat du Midou et de la Douze (200043511)	SM fermé	79 147
40	Syndicat du Moyen Adour Landais (200045631)	SM fermé	154 533
33	SM intermodal de Nouvelle Aquitaine (SMINA) (200081735)	SM ouvert	2 702 320

40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	861 516
40	SM départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) (254001399)	SM ouvert	421 274
40	SICTOM du Marsan (254000847)	SM fermé	87 425
40	SM du bassin versant de la Midouze (200045193)	SM fermé	89 078
40	SM de gestion des baignades landaises (200024636)	SM ouvert	223 451

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)